

d'un « courant national » à un autre, ce qui accroissait d'autant l'efficacité de la coopération économique et évitait les « ruptures » et les « pannes » attribuables à une incompatibilité des réseaux. Mais elles ne pénétraient absolument pas dans la sphère nationale pour modifier le courant, car on croyait pouvoir accroître le commerce en réglementant uniquement ce qui se passait aux frontières. Territoire peu hospitalier pour les avocats s'il en fut, c'était là pratiquement le domaine exclusif des politiciens, des décideurs et des économistes.

Il faut toutefois reconnaître que, grâce aux réductions tarifaires issues des séries successives de négociations menées par le GATT depuis 1947, ces règles ont connu un succès remarquable. Certaines crêtes tarifaires demeurent, notamment en agriculture, mais dans la plupart des secteurs, les tarifs industriels sont maintenant peu élevés. Par conséquent, le taux de croissance du commerce a été presque deux fois plus grand que celui de la production.

Cependant, tout au long des années 1980, de nombreux changements sont survenus. D'abord, les ministres du Commerce ainsi que d'ingénieurs bureaucrates et agents nationaux de réglementation, désormais privés de l'arme tarifaire, l'ont remplacée par des barrières non tarifaires de plus en plus déguisées. Des industries puissantes dans des pays forts ont exigé de nouveaux moyens d'empêcher les produits de leurs concurrents étrangers de pénétrer sur leur marché national. Et, encore une fois, la collectivité internationale a vu poindre le jour où la force économique, plutôt que la primauté du droit, régirait les relations commerciales.

En second lieu, un élément fondamental a changé dans le système commercial international. Des innovations technologiques (par exemple, l'arrivée des semi-conducteurs, des fibres optiques et des communications par satellite) ont de plus en plus encouragé la mondialisation des affaires, en facilitant la mondialisation de la production, les entreprises devenant de plus en plus libres d'assembler des éléments venus des quatre coins de la planète et d'offrir des services à un marché mondialisé lui aussi. Par voie de conséquence, cela a accéléré la mondialisation des investissements, car les sociétés ont appris que le meilleur moyen d'acquérir un avantage comparatif dans les domaines de la production, du sourcing et de la technologie consistait à établir une présence directement sur les marchés étrangers. Le commerce porte désormais beaucoup plus sur le mouvement de composantes, de services et de technologies à l'intérieur d'entreprises multinationales faisant des affaires sur les marchés mondiaux.

Alors que l'investissement à l'étranger était autrefois considéré comme un substitut du commerce - ou un moyen de contourner les barrières nationales -, beaucoup d'entreprises y voient aujourd'hui un préalable indispensable, à telle enseigne que le commerce et l'investissement sont désormais quasi indiscernables. En fait, la production des filiales étrangères l'emporte maintenant sur les